

Suzanne Michaux accompagne tous les créateurs d'entreprise

Prix du jury des Lys du bénévolat, l'association Suzanne Michaux aide les personnes éloignées de l'emploi à créer leur propre activité.

Animée par d'anciens cadres dirigeants et chefs d'entreprise bénévoles, elle accompagne hommes et femmes dans leur aventure entrepreneuriale avec écoute et bienveillance.

Portrait.

La Maison des créateurs d'entreprise Suzanne Michaux place l'homme au cœur de son projet, en l'accompagnant dans son retour à l'emploi via la création de son entreprise artisanale, commerciale ou de service. « *Il n'y a pas de limite dans notre accompagnement. Tous les projets sont reçus sans aucune distinction. Notre vocation est professionnelle mais avant tout sociale* », introduit Bernard Perrillon, président de l'association. « *Depuis sa création en 2004, l'association a accompagné plus de 1 800 projets de création d'entreprise dans les Yvelines. Il faut savoir qu'un projet accompagné a 50 % de chance en plus de réussir. Il est important pour les candidats de se poser les bonnes questions. Et nous sommes justement là pour les conseiller, les guider, les soutenir mais aussi les avertir. C'est notre rôle de tuteur* », poursuit-il.

« Le futur entrepreneur, un véritable couteau suisse ! »

L'association se compose de 42 bénévoles dont 16 femmes issus de tous les secteurs d'activité. Cette diversité leur permet d'accompagner en binôme les candidats qui se présentent à eux. Une complémentarité de profils professionnels, en phase avec le projet du candidat, qui favorise une prise en charge adaptée. « *Un ancien commerçant sera plus à même de guider un candidat souhaitant ouvrir sa propre boutique, d'autres apporteront leurs connaissances de la finance ou du digital. Chacun possède des outils qui leur sont propres. En associant les expériences et compétences, l'aide est complète et mieux adaptée* », assure-t-il.

Présente à toutes les étapes

« *Une quarantaine d'entreprises sur les 200 projets accompagnés voient le jour* », se félicite Bernard Perrillon. Se lancer dans l'entrepreneuriat n'est pas une aventure de tout repos. Tout doit être réfléchi, étudié et analysé. Du projet au démarrage de son activité, il y a des étapes clé qui ont toutes leur importance. Entretiens, rencontres, forums, webinaires... tous les moyens sont bons pour accompagner à la création d'entreprise.



Lys du Bénévolat 2022

Le maire de Versailles récompense les bénévoles de la ville samedi 10 décembre. Pour proposer la candidature d'un bénévole, contactez vite la Maison des Associations et de l'Emploi (01 30 97 29 10).

L'association s'inscrit en complément des services proposés par les institutions comme Versailles Grand Parc, la Ville de Versailles, la Chambre des métiers ou encore celle du commerce et de l'industrie, et travaille en lien étroit avec Pôle Emploi.

Dynamique et bienveillante, la Maison des créateurs d'entreprise Suzanne Michaux, née d'un legs, encourage les initiatives, est à l'écoute de tous les parcours de vie et accompagne tous les changements de caps professionnels. « *Nous donnons beaucoup, mais nous recevons tout autant, c'est toute la magie du bénévolat* », conclut Bernard Perrillon. ■

www.suzannemichaux.fr

Vous souhaitez être bénévole ?

Contactez : bernard.perrillon@suzannemichaux.fr



À voir aussi sur YouTube :

EN CHIFFRES



160

nouveaux candidats accueillis environ chaque année



2/3

des créateurs d'entreprise accompagnés sont des femmes



+ de 70 % viennent de l'agglomération Versailles Grand Parc



6 mois, la durée moyenne d'un accompagnement



6 000 h de bénévolat par an, soit une contribution à la collectivité valorisée à près de 270 000 €



Une prestation évaluée à 45 € de l'heure non facturée